



Filmer le pastoralisme de montagne pour nourrir le débat public

Dans les montagnes des Pyrénées entre la France et l'Espagne, les contrats agro-environnementaux européens qui encadrent les espaces pastoraux reposent souvent sur des règles conçues loin du terrain. Pour rendre visible cette réalité aux décideurs, la sociologue Emmanuelle Cheyns a réalisé un film documentaire, « Une montagne sous contrat ». Projeté de la région pyrénéenne jusqu'à la Commission européenne, il a alimenté le débat avec les décideurs publics.

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) sont des outils réglementaires de la Politique Agricole Commune (PAC), déclinés dans tous les pays membres de l'Union européenne. Ces mesures sont destinées aux exploitants et exploitantes qui s'engagent à changer des pratiques agricoles en faveur de l'environnement. Pensées à l'échelle de l'exploitation individuelle, elles ont été transposées au pastoralisme collectif de montagne. Dans les Pyrénées, ces mesures s'appliquent ainsi à de vastes pâturages d'altitude, les estives. Elles sont contractualisées par des collectifs : des collectivités, gestionnaires de ces espaces ou des groupements pastoraux. Si ces mesures sont plébiscitées, car elles permettent de faire dialoguer des savoirs pastoraux et naturalistes, elles s'avèrent encore mal adaptées au contexte pastoral de mobilité des troupeaux et de variabilité climatique.

Le Cirad, l'Inrae, l'Université de Toulouse-Jean Jaurès et le GIP-CRPG ont mis en place des dispositifs de concertation pour une adaptation de ces contrats. Le film est né du désir de documenter les conditions spécifiques de la montagne dans lesquelles les MAEC sont mises en œuvre, de manière sensible et immersive. L'enjeu est que des décideurs publics puissent comprendre et ressentir la complexité de ces milieux. Ce film documentaire suit le quotidien de celles et ceux qui ont peu « la parole » dans les instances techniques ou politiques : les bergers et bergères, les éleveurs, éleveuses, et les troupeaux qui habitent la montagne et composent avec le milieu. Le regard se porte sur leurs expériences, leurs savoirs et connaissances intimes, dans trois estives des Hautes-Pyrénées « sous contrat ». Il met aussi en lumière le travail des animatrices pastorales pour apaiser les tensions entre les règles administratives des contrats et des pratiques d'usage.

Les pratiques locales basées sur le soin, les usages, l'expérience et une adaptation quotidienne au climat s'écartent en effet des

normes gestionnaires du contrat des MAEC qui supposent d'anticiper. L'incertitude du milieu en montagne, accrue par le changement climatique, requiert une flexibilité des pratiques, qui repose sur des connaissances et des capacités d'adaptation au quotidien des gardiens et gardiennes des troupeaux.

Le film a été projeté dans les Pyrénées, avec des professionnels de l'animation, des élus, bergers et bergères, éleveurs, éleveuses et gestionnaires d'estives. Il a aussi été projeté auprès de décideurs publics, dans un contexte de négociations de la nouvelle Politique Agricole Commune, de l'échelle régionale à celle européenne : à la Direction générale de l'agriculture et du développement rural et à la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne à Bruxelles, à la DRAAF Occitanie (services déconcentrés de l'État) et à l'Assemblée Nationale.

Les échanges qui ont suivi les projections ont permis d'explorer des perspectives pastorales liées à la contractualisation des aides en estives. Comment planifier un changement de pratiques, des obligations de moyens et de résultats, dans un contexte pastoral et un milieu de montagne incertain et complexe ? Comment reconnaître la mobilité des troupeaux, liée aux éléments naturels du milieu ? Quel rôle jouent les intermédiaires (anima-

teurs et animatrices, etc.) dans l'adaptation des normes gestionnaires de ces contrats au milieu pastoral collectif ? Comment reconnaître ce rôle ?

Les débats ont conduit à reconnaître le besoin d'une meilleure adaptation de ces contrats aux espaces collectifs, y compris par de l'expérimentation. Ils ont aussi conduit à la reconnaissance du rôle essentiel des animateurs et animatrices dans la mise en œuvre de ces contrats, puisque cette animation permet le croisement des regards et savoirs des acteurs et actrices. Enfin, la possibilité d'échanger avec les contrôleurs en amont permet une meilleure compréhension des spécificités inhérentes à l'environnement et ainsi d'assurer un contrôle juste et adapté. Les décideurs ont reconnu le besoin de flexibilité et donc de souplesse des contrats et de co-construction des indicateurs. ■

Emmanuelle Cheyns



Chercheuse en sociologie au Cirad, à l'UMR MoISA

> Informations techniques sur le film

Durée : 73 min. **Réalisation :** Emmanuelle Cheyns.

Montage : Céline Kélépikis. **Son :** François Rascalou.

Montage/mixage son : Charles Autrand/Gilles Bénardeau - Saraband production. **Étalonnage :** Felix Abt - Cairn Studio.

Production : Cirad.



Estive de Lalabasse (Hautes-Pyrénées). Pâturage des brebis.